



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Libye

Question écrite n° 59538

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur la position de la France à l'égard de l'attitude libyenne face à la libération d'un des auteurs de l'attentat de Lockerbie, et des pressions à l'égard de la Suisse. En effet, la semaine du 17 au 21 août 2009 a connu deux événements dégradants pour l'Europe et l'Occident, où la Libye a voulu les humilier. L'accueil triomphal d'un homme, même malade, condamné pour un acte terroriste dans l'avion de la Panam à Lockerbie ayant coûté la vie à 270 passagers, est indigne d'un pays qui voudrait devenir respectable. D'autre part, les images du président de la Confédération helvétique, venant en Lybie s'excuser que son pays ait appliqué des règles d'État de droit à l'égard du propre fils du président Khadafi, ne sont pas plus glorieuses. Ces deux épisodes malencontreux ne pouvaient que donner lieu à polémiques pour un pays qui voudrait revenir dans le concert des nations. De plus, ces deux événements ternissent aussi l'image des pays comme la France ou l'Italie, qui ont essayé de sortir la Libye de son ghetto diplomatique ; et ce, alors même que ce pays essayait de faire des efforts pour changer son image progressivement. Il conviendrait donc de parler le langage de la vérité au président Khadafi et de lui faire transmettre, par notre ambassadeur, notre irritation devant ces erreurs qui vont tout à fait à l'encontre du but recherché, de se donner une certaine respectabilité. Cette démarche paraît absolument indispensable et donc nécessaire à mettre en oeuvre. Il lui demande donc de lui préciser sa position sur cette suggestion.

Texte de la réponse

Depuis la révolution du peuple libyen contre son dictateur, en février 2011, le monde entier a pu constater que la folie meurtrière de Kadhafi dépassait l'entendement et n'avait pas de limite. Qu'attendre d'un dirigeant qui a pratiqué le terrorisme dans le passé, comme l'a notamment montré l'affaire de Lockerbie, évoquée dans la question parlementaire, et qui menaçait aujourd'hui de massacrer son propre peuple à grande échelle ? L'action que mène la France en Libye commence à porter ses fruits. Elle a, concernant la ville de Benghazi, évité le bain de sang grâce à l'action militaire engagée pour protéger les civils, conformément à la résolution 1973 du Conseil de sécurité. Kadhafi a perdu toute légitimité en déclarant la guerre à son peuple. Il n'a pas sa place dans la Libye de demain, que nous espérons libre et démocratique. Aujourd'hui, les défections se multiplient au sein du régime et affaiblissent Kadhafi un peu plus chaque jour. Les foyers de résistance s'étendent à l'ensemble de la Libye, à l'est comme à l'ouest et jusqu'aux abords de Tripoli (notamment aux montagnes du Jebel Nefoussa, au sud-ouest de la capitale). Comme seule réponse, le régime prend en otage des populations, qui sont bombardées quotidiennement par les forces pro-Kadhafi, preuve de son affaiblissement. Le temps joue contre Kadhafi. Dans le contexte actuel de « printemps arabe », la France ne peut que se réjouir de voir des peuples arabes décidés à prendre en main leur destin au nom de valeurs qui sont celles de la République française, celles de liberté, de démocratie, de citoyenneté et de justice sociale. Notre pays tient le langage de la vérité sur ces révolutions : la France a clairement pris le parti des peuples et refuse toute complaisance avec les régimes qui oppriment leur peuple.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 59538

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

[Date\(s\) clé\(s\)](#)

Question publiée le : 29 septembre 2009, page 9127

Réponse publiée le : 16 août 2011, page 8731